



## AVIS DE COURSE TYPE « VOILE LÉGÈRE »

Nom de la compétition : **Championnat du Morbihan DÉRIVEUR** – Grade : **5B**

Dates complètes : **Dimanche 10 mars 2019**

Lieu : **Baie de Quiberon**

Autorité Organisatrice : **ASN Quiberon**

### 1. RÈGLES

La régata sera régie par :

- 1.1 les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile (RCV)*,
- 1.2 les prescriptions nationales s'appliquant aux concurrents étrangers précisées en annexe « Prescriptions » si nécessaire,
- 1.3 les règlements fédéraux.
- 1.4 En cas de traduction de cet avis de course, le texte français prévaudra.

### 2. PUBLICITÉ

En application de la Régulation 20 de l'ISAF (Code de Publicité), telle que modifiée par le règlement de publicité de la FFVoile, les bateaux peuvent être tenus de porter la publicité choisie et fournie par l'autorité organisatrice.

### 3. ADMISSIBILITÉ ET INSCRIPTION

3.1 La régata est ouverte à :

- 3.1.1 - tous les bateaux de la (des) classe(s) Optimist, Open Bic
- 3.1.2 - tous les bateaux en intersérie dériveurs.

3.2 Les bateaux admissibles peuvent s'inscrire en complétant le formulaire joint et en l'envoyant accompagné des frais d'inscription requis, à L'ASN Quiberon si possible avant le **06/03/2019**

3.3 Les concurrents (chaque membre de l'équipage) possédant une licence FFVoile doivent présenter au moment de leur inscription :

- leur licence FFVoile valide portant la notion "**COMPETITION**" ou accompagnée d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an, ainsi qu'une autorisation parentale pour les mineurs
- si nécessaire, l'autorisation de port de publicité
- le certificat de jauge ou de conformité

3.4 Les concurrents étrangers (chaque membre de l'équipage) ne possédant pas de licence FFVoile doivent présenter au moment de leur inscription :

- un justificatif de leur appartenance à une Autorité Nationale membre de l'ISAF,
- le certificat de jauge ou de conformité,
- un justificatif d'assurance valide en responsabilité civile avec une couverture minimale d'1,5 million d'Euros,
- un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an (rédigé en français ou en anglais) ainsi qu'une autorisation parentale pour les mineurs.

### 4. DROITS A PAYER

Les droits requis sont les suivants :

| Classe             | Montant |
|--------------------|---------|
| Dériveur solitaire | 10 €    |
| Dériveur double    | 15 €    |
|                    |         |



## 5. PROGRAMME

5.1 Confirmation d'inscription

Jour et date : **Dimanche 10 mars de 09h00 à 10h00**

5.2 Briefing entraîneur : dimanche 18 mars à 9h45 dans le bureau

5.3 Jours de course

| Date              | Heure du 1 <sup>er</sup> signal d'avertissement | Classe(s)     |
|-------------------|---|---------------|
| <b>10/03/2019</b> | <b>11 h 00</b>                                  | <b>Toutes</b> |

5.4 Le dernier jour de la régate, aucun signal d'avertissement ne sera donné après **15 H 30**.

## 6. INSTRUCTIONS DE COURSE

Les instructions de course et les annexes éventuelles seront :

- affichées selon la Prescription Fédérale **dans la salle de l'ASN Quiberon**

## 7. LES PARCOURS

7.1 Les parcours seront de type : **construits**.

## 8. CLASSEMENT

**1** course devra être validée pour valider la compétition.

## 9. COMMUNICATION RADIO

Excepté en cas d'urgence, un bateau ne doit ni effectuer de transmission radio pendant qu'il est en course ni recevoir de communications radio qui ne soient pas recevables par tous les bateaux. Cette restriction s'applique également aux téléphones portables.

## 10. PRIX

Des prix seront distribués comme suit :

## 11. DÉCISION DE COURIR

La décision d'un concurrent de participer à une course ou de rester en course relève de sa seule responsabilité. En conséquence, en acceptant de participer à la course ou de rester en course, le concurrent décharge l'autorité organisatrice de toute responsabilité en cas de dommage (matériel et/ou corporel).

## 12. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Pour toutes informations complémentaires, veuillez contacter :

ASN Quiberon Bd des Émigrés 56170 Quiberon

Tél : 02.97.30.56.54 Mail : [asnq@wanadoo.fr](mailto:asnq@wanadoo.fr).



**Championnat du Morbihan Dériveur  
DIMANCHE 10 mars 2019**

**Association Sportive et Nautique de QUIBERON**

|          |                  |           |
|----------|------------------|-----------|
| N° VOILE | TYPE de DÉRIVEUR | SOLITAIRE |
|          |                  | DOUBLE    |

|            | BARREUR | ÉQUIPIER |
|------------|---------|----------|
| NOM        |         |          |
| PRÉNOM     |         |          |
| N° LICENCE |         |          |
| N° CLUB    |         |          |
| NÉ(E) LE   |         |          |

**ATTESTATION**

J'accepte de me soumettre aux règles de course à la voile et à toutes les autres règles qui régissent cette épreuve.  
Je certifie que mon bateau est conforme aux règles de jauge de sa classe.  
Je certifie exacts les renseignements portés sur cette fiche.  
Il appartient à chaque coureur, sous sa seule responsabilité, de décider s'il doit prendre le départ.

**Pour les mineurs : Autorisation parentale**

Je soussigné, M

Je soussigné, M

autorise mon enfant

autorise mon enfant

à participer à la régate et dégage la responsabilité des organisateurs quant aux risques inhérents à cette participation.

*Signature de l'un des parents (mention nécessaire : lu et approuvé)*

Fait à Quiberon le ..... 2019

|   |  |
|---|--|
| <b>BARREUR</b><br>Fait à Quiberon, le ..... 2019<br>Signature du coureur<br>(mention nécessaire : lu et approuvé) | <b>ÉQUIPIER</b><br>Fait à Quiberon, le ..... 2019<br>Signature du coureur<br>(mention nécessaire : lu et approuvé) |
|---|--|

**A.S.N. QUIBERON Boulevard des Émigrés –56170 QUIBERON**

**Tel. 02 97 30 56 54**

**E-mail [asnq@wanadoo.fr](mailto:asnq@wanadoo.fr) - Site internet [www.asnquiberon.com](http://www.asnquiberon.com)**